

دائما أقرب

REF: AT/DO/SDT/ 61RA /2024.

Laghouat le: 25/09/2024

A:

Monsieur : ETB BEJRA MHAMED

Adresse : Cité de sud -Aflou

Mobil : 06 61 64 90 04

OBJET : Mise en demeure (01) - Non-exécution des travaux.

ODS N° 61RA du 18/07/2024.

Contrat à commande N° : 51/2022 du 29/12/2022.

Projet : Réalisation des travaux de de construction des lignes de clients au profit de la direction opérationnelle (Travaux de raccordement de clients CMP Laghouat).

Monsieur,

Par la présente, je vous rappelle que, malgré l'accusé de réception de l'ods pour démarrage des travaux mentionnés dans ci-dessus courrier, les travaux objet du contrat 51/2022 et l'ODS N° 61RA/2024 n'ont toujours pas débuté.

Je vous rappelle que conformément à l'article 32 du **contrat**, en cas de non-respect de vos obligations, je me réserve le droit de résilier le contrat à commandes.

De ce qui précède et vu cette situation qui demeure inacceptable, et tenant compte des clauses contractuelles, je vous mets en demeure et je vous demande d'intervenir en urgence Afin de mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires pour réaliser les travaux mentionnés précédemment dans les délais convenus.

Urgence particulièrement signalée.

Le directeur



Directeur opérationnel des
télécommunications de Laghouat
BOUTASSOUNA Yacine